

Choix et débuts professionnels

L'essentiel en 3 secondes

Aiguiller les jeunes vers les mesures appropriées grâce à un pilotage central des offres et assurer un suivi sur la durée. Donner la priorité à la formation, aussi pour les jeunes à l'aide sociale.

De quoi s'agit-il ?

Le passage de l'école à la formation professionnelle puis l'entrée sur le marché du travail sont deux transitions sensibles. Des mesures de prévention interviennent pour éviter que les jeunes et jeunes adultes ne quittent le système de formation sans diplôme professionnel. En particulier, les 2/3 des jeunes adultes à l'aide sociale de 18 à 25 ans n'ont pas accompli de formation professionnelle ; le financement de la formation et la couverture de l'entretien doivent être assurés pour que la formation soit l'option privilégiée pour eux également.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

offres de soutien accompagnant la transition I (passage de la scolarité obligatoire à la formation professionnelle initiale) et la transition II (passage de la formation professionnelle initiale à la vie professionnelle) – soutien aux parents – jeunes et jeunes adultes à l'aide sociale – couverture de l'entretien durant la formation (bourses d'études et aide sociale)

Principaux résultats du Programme national

- Une offre de base de mesures accompagnant les transitions I et II existe dans tous les cantons (Case management Formation professionnelle, mentorat, coaching, semestres de motivation, etc.). Elle est complétée par des mesures qui s'adressent à des publics spécifiques, comme les jeunes et les jeunes adultes à l'aide sociale, les jeunes atteints dans leur santé et personnes avec handicap, les jeunes migrants arrivés en Suisse en fin de scolarité.
- Le rôle des parents est central dans le choix professionnel de leurs enfants. Les parents socialement défavorisés n'ont souvent pas les ressources nécessaires pour accompagner leurs enfants dans leurs démarches. Ils ont besoin d'être soutenus.
- Malgré la diversité de l'offre, certaines situations sont encore insuffisamment prises en charge, notamment les décrochages en cours de formation, les jeunes avec charge de famille.
- Pour une prévention efficace, il est important que les offres soient articulées entre elles dans une logique de continuité de l'orientation professionnelle à l'emploi.
- Une coordination centrale, reposant sur les principes de la collaboration interinstitutionnelle, qui recense systématiquement les jeunes sans projet professionnel à la fin de l'école obligatoire et les aiguille vers les offres appropriées est un atout.
- Les jeunes en difficulté qui ont des problèmes multiples ont besoin d'un accompagnement individuel étendu aux situations de la vie quotidienne sur une période suffisamment longue pour éviter les ruptures de parcours.
- La formation doit être une priorité pour les jeunes et les jeunes adultes à l'aide sociale. Une sortie rapide de l'aide sociale grâce à un emploi peu qualifié n'est pas une solution.

durable. La couverture de l'entretien doit être assurée en même temps que celle des frais de formation pour ne pas créer des incitations perverses.

Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Améliorer l'efficacité des offres par un aiguillage plus précis des jeunes vers les mesures qui correspondent à leurs besoins.
- Aménager des conditions cadres qui privilégient la formation par rapport à des emplois précaires qui n'affranchissent pas de l'aide sociale.
- Penser l'offre d'accompagnement des transitions vers la vie professionnelle comme un maillon du soutien continu des chances de formation de la petite enfance à l'âge adulte.

Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- Quelques lacunes restent à combler malgré l'offre bien étoffée, notamment pour les jeunes mères, qui ont besoin de formules flexibles (horaires, étalement de la formation) et de solutions de garde pour les enfants durant la formation.
- Les bonnes pratiques de pilotage central, de suivi systématique et d'aiguillage devraient servir à développer des solutions analogues dans d'autres cantons et villes.
- Les offres qui accompagnent les transitions devraient intégrer davantage la collaboration avec les parents. Une approche systémique du travail avec les parents devrait être développée.
- Les bonnes pratiques coordonnant l'aide sociale et les bourses d'études, selon le principe « des bourses d'études plutôt que l'aide sociale », devraient servir à développer des solutions analogues dans d'autres cantons.
- L'équité des chances de formation ne doit pas se limiter à la formation professionnelle. Elle concerne également l'accès à des formations générales, notamment gymnasiales.

Pour approfondir

Source
Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014
Publication du Programme : outil pratique
FHNW Fachhochschule Nordwestschweiz Solothurn, 2016, Choix professionnel des enfants: soutien aux parents socialement défavorisés. Bonnes pratiques pour des offres couronnées de succès. Berne : Programme national contre la pauvreté (éd.).
Publications du Programme national : études
FHNW Fachhochschule Nordwestschweiz Solothurn, 2016, Unterstützung von sozial benachteiligten, bildungsfernen Eltern bei der Berufswahl ihrer jugendlichen Kinder. Berne : OFAS.
Across concept GmbH, 2018, Reduktion der Abhängigkeit von Jugendlichen und jungen Erwachsenen von der Sozialhilfe. Berne : OFAS.

Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté a été mis en œuvre de 2014 à 2018 par la Confédération, les cantons, les communes, les villes et les organisations de la société civile. Le Programme a permis de créer de nouvelles bases pour la prévention de la pauvreté et a favorisé la mise en réseau des acteurs. (www.contre-la-pauvrete.ch)